

# BNP Paribas grossit dans les services titres en acquérant Arlis

Après l'achat de HSBC Securities Services France par Caceis, cette opération illustre la nécessité de la taille critique dans ce métier

par ANTOINE LANDROT

Occupée à digérer Fortis Banque, BNP Paribas n'en oublie pas de se renforcer dans les métiers annexes de la finance. BP2S, sa filiale de services aux investisseurs, a annoncé hier l'acquisition d'Arlis, une société du groupe Lagardère, spécialisée dans les services titres.

Arlis est un animal à part. En créant un Centre d'opérations sur titres en 1981 pour le filialiser en 2004 sous son nom actuel, Lagardère souhaitait posséder un registre nominatif de son actionariat et de celui de ses filiales. Peu de sociétés cotées ont fait ce choix - Air Liquide en fait partie. Mais afin de mutualiser les coûts, le holding industriel avait ouvert son offre à d'autres sociétés, toutes françaises. Figurent notamment EADS, Bouygues, Michelin, TF1, Seb, CBO Territoria et Europe 1, soit 350.000 actionnaires. Arlis représenterait ainsi 10% de la capitalisation du CAC 40.

Au fil du temps, Arlis a montré des qualités qui ont séduit BP2S, leader européen des services titres. Si l'opération n'ouvre pas de perspectives internationales, *«l'offre d'Arlis est très technique, grâce à son système d'information et son organisation plus flexible: il est capable de traiter des volumes très importants notamment au moment des assemblées générales - un atout pour BP2S, surtout depuis qu'ils ont récupéré Arcelor-Mittal»*, indique Philippe Anquetil, associé chez Aurexia Conseil, spécialisé dans les services aux investisseurs. Selon la banque française, l'expertise d'Arlis réside surtout dans la gestion des titres au nominatif.

Le prix de la transaction n'est pas communiqué, mais il devrait être infime pour un groupe comme BNP Paribas. A titre de comparaison, la valeur des services titres de HSBC France, acquis en octobre par Caceis (filiale du Crédit Agricole) et dont la part de marché représente 5%, serait inférieure à 100 millions d'euros, selon l'estimation de plusieurs analystes.

Nécessitant d'importantes économies d'échelles pour être rentables, les services aux investisseurs sont promis à la concentration. Le faible niveau des taux d'intérêt (déterminant de faibles marges) n'encourage pas les petits acteurs à vendre leurs filiales. *«On se retrouve rapidement dans le rouge si l'on ne dégage pas des revenus suffisants. Même si les valorisations restent faibles, une cession évite les pertes et dégage des fonds propres significatifs»*, nuance un analyste, qui entrevoit *«beaucoup de mouvements en 2010»*.